



Rapport Financier Annuel  
2018-2019

# Sommaire

1. Rapport de Gestion
2. Rapport du Conseil d'Administration
3. Comptes Annuels
4. Attestation du Responsable du rapport financier annuel
5. Rapport général des commissaires aux comptes
6. Rapport spécial des commissaires aux comptes

# 1. Rapport de Gestion

## **RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 9 DECEMBRE 2019**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 juin 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, nous vous présentons dans le présent rapport de gestion, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant toutes les informations requises par la réglementation en vigueur, lorsqu'elles sont applicables à notre société.

### **1. Présentation de la Société**

La Société a pour activité principale l'importation, l'intégration et la distribution de matériels dédiés à la technologie de la réalité virtuelle exploitant d'appareils automatiques notamment en relation avec la 3D.

La Société employait au 30 septembre 2019, 42 salariés (équivalent temps plein).

### **2. Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Au cours de l'exercice écoulé clos le 30 juin 2019, l'activité de la Société a été la suivante :

La diminution du chiffre d'affaires de la société provient d'un décalage de planning pour les installations escomptées sur le deuxième semestre de l'exercice. Les charges comprennent les investissements commerciaux pour l'export et le lancement de la nouvelle version de Shariing. Le marché sur lequel opère la Société reste complexe.

Au cours de l'exercice clos, 9 licences Shariing, de nouvelle génération ont été installées, montrant l'appétence de cette nouvelle version relativement au lancement de la précédente

Le résultat exceptionnel provient d'une décision de première instance portée à la connaissance de la société le 27 juin.

### **3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Néant.

#### 4. Activités en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a continué d'engager des dépenses de recherche et de développement. Notre pôle recherche et développement continue de travailler sur de nouvelles solutions de réalité virtuelle et continue le développement de Shariing. Durant la période, la Société a remporté 1 nouveau projets de recherche. Les frais engagés par la Société sont subventionnés en partie.

#### 5. Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Nous pensons que nous profiterons pleinement durant l'exercice 2019-2020 de la commercialisation de la nouvelle version de Shariing et que nous commencerons à avoir les premiers résultats tangibles de nos efforts à l'international. Enfin, des actions sont conduites pour neutraliser l'impact de l'exceptionnel sur le prochain exercice.

#### 6. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients

##### Délais de paiement des fournisseurs et clients

	Article D.441 I.-1 : Factures <i>recues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2 : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	138	X				212	64	X				37
Montant total des factures concernées (préciser : HT ou TTC)	325 913	364 405	155 784	42 935	267 750	830 875	808 643	210 359	66 812	107 061	134 993	519 224
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	5%	6%	3%	1%	4%	13%	X					
Pourcentage du montant total des ventes de l'exercice (préciser : HT ou TTC)	X						10%	3%	1%	1%	2%	6%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues	NEANT						NEANT					
Montant total des factures exclues	NEANT						NEANT					
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L.441-6 ou article L.443-1 du code de Commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : variables <input type="checkbox"/> Délais légaux :						<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : variables <input type="checkbox"/> Délais légaux :					

#### 7. Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 7.035.919 euros contre 8.060.727 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de – 12,71 %.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 94.657 euros contre 69.319 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 36,55 %.

Le montant des subventions d'exploitation s'élève à 529.369 euros contre 693.726 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de – 23,69 %.

Le montant des achats de marchandises s'élève à 4.129.697 euros contre 4.056.675 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 1,80 %.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 1.546.377 euros contre 1.374.439 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 12,51 %.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 46.503 euros contre 97.690 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de – 52,40 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 2.183.303 euros contre 2.093.967 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de + 4,27 %.

Le montant des charges sociales s'élève à 935.655 euros contre 860.916 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 8,68 %.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 44 personnes contre 46 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 34.700 euros contre 56.437 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de – 38,52 %.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 8.841.545 euros contre 8.964.143 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de – 1,37 %.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -297.815 euros contre 51.549 euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -316.415 euros contre 29.110 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu :

- d'un résultat exceptionnel de -259.260 euros,
- d'un impôt sur les sociétés de -265.712 euros, le résultat de l'exercice se solde par une perte de -309.963 euros contre un bénéfice de 305.944 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30 juin 2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 6.049.477 euros.

## 8. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -309.963 euros

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de la perte de l'exercice en totalité sur le compte « report à nouveau » qui s'élèverait, après cette affectation, à la somme de (309.963) € (moins trois cent neuf mille neuf cent soixante-trois) euros

## 9. Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

## 10. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

## 11. Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

## 12. Conventions Réglementées

Nous vous indiquons qu'aucune convention réglementée nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice. En revanche les deux conventions suivantes conclues antérieurement se sont poursuivies :

- Contrat de location conclu le 20 octobre 2003 entre la Société et la SCI Marcel Yol pour la location d'un local de 40 mètres carré au 40 rue Marcel Yol à Vanves (92170) pour un loyer annuel de 12.594 euros ;
- Contrat de bail commercial conclu le 31 décembre 2013 entre la Société et la SCI Feaugas pour la location du local d'exploitation de la Société de 1.400 mètres carré au 3-5 Raymond Lavigne pour un loyer annuel de 120.000 euros

Ce contrat de location et ce contrat de bail permettent à la Société de bénéficier de locaux à des conditions favorables en termes de loyers en échange de la prise en charge par la Société des dépenses d'entretien. A ce titre la Société a pris en charge des dépenses d'entretien au cours du dernier exercice d'un montant de 7 739 euros.

Par ailleurs, il convient de relever que le compte courant d'associé de Monsieur Christophe Chartier, Président-directeur général de la Société est créancier d'un montant de 20 euros, étant précisé que ce compte courant d'associé n'est pas rémunéré.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

### 13. Administration et contrôle de la Société

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Nous vous précisons qu'aucun mandat de Commissaire aux comptes titulaire et le mandat du Commissaire aux comptes suppléant n'est arrivé à expiration.

### 14. Etat de la participation des salariés

Les salariés détenaient au 30 juin 2019, 2,71 % du capital de la Société.

### 15. Répartition du capital au 30 juin 2019

Actionnaire	Nombre d'actions	Pourcentage du capital
M. Christophe Chartier	971.280	79 %
Salariés	33.440	3 %
Auto-contrôle	4.754	0 %
Public	226.570	18 %

Franchissements de seuils intervenus au cours de l'exercice : Néant

### 16. Programme de rachat d'actions

Aucune action n'a été acquise ou vendue au cours du dernier exercice clos.

### 17. Listes des mandats et fonctions exercés dans d'autres sociétés par les mandataires sociaux

Mandataires	Fonctions et mandats exercés dans la Société	Fonctions et mandats exercés dans d'autres sociétés
M. Christophe Chartier	Président-directeur général	Gérant – SCI Feugas Gérant – SCI Yol
M. Nicolas Biasiolo	Directeur financier et administratif Administrateur	Gérant – SC HPI
M. Franck Brossard	Responsable Pôle Maintenance Administrateur	Néant

### 18. Suivi des délégations de pouvoir et de compétence en cours de validité par l'assemblée générale au conseil d'administration

Résolutions	Nombre d'actions initialement autorisé par l'Assemblée du 7 décembre 2018	Nombre d'actions autorisé résiduel au 30 juin 2019
5 <sup>ème</sup> résolution (Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions ordinaires de la Société)	50.000 euros	50.000 euros
6 <sup>ème</sup> résolution (Annulation d'actions)	10 % du capital	10 % du capital

\* \* \* \* \*

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à BORDEAUX

Le 22 octobre 2019

**Le Président-Directeur général**  
**Christophe CHARTIER**

**IMMERSION**  
Société Anonyme  
Capital social : 634.145 euros  
Siège social : 3 rue Raymond Lavigne - 33100 BORDEAUX  
R.C.S. BORDEAUX 394 879 308

**TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

Exercices	2015/06	2016/06	2017/06	2018/06	2019/06
Capital Souscrit	502 360	618 022	618 022	618 022	618 022
Nombre des actions ordinaires existantes	5 288	1 236 044	1 236 044	1 236 044	1 236 044
Chiffre d'affaires hors taxes	9 073 581	5 788 108	8 023 084	8 060 727	7.035.919
Résultat courant	368 044	1 827 305	- 43 715	29 110	-316.415
Impôts sur les bénéfices	- 53 000	- 102 276	- 204 008	- 275 502	265.712
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	421 025	2 303 023	- 247 451	305 944	-309.963
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Bénéfice par action après impôts, amortissements et provisions	80	1,86	- 0,20	0,25	- 0,25

## 2. Rapport du Conseil d'Administration

## IMMERSION

Société anonyme à Conseil d'administration

Capital social : 634.145 euros

Siège social : 3 rue Raymond Lavigne - 33100 BORDEAUX

R.C.S. BORDEAUX 394 879 308

---

### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons convoqué à l'effet de vous soumettre un certain nombre de propositions relatives à la société IMMERSION (la **Société**) figurant à l'ordre du jour suivant :

**Assemblée générale ordinaire**

- lecture du rapport de gestion de l'exercice clos le 30 juin 2019 ;
- approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2019 ;
- affectation du résultat ;
- conventions réglementées ;
- autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions ordinaires de la Société ;

**Assemblée générale extraordinaire**

- autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions ;
- pouvoirs en vue des formalités.

Ce rapport vous est soumis en complément du rapport de gestion sur l'exercice clos le 30 juin 2019, comportant toutes informations utiles sur la marche des affaires sociales au cours de l'exercice clos ainsi que depuis le début de l'exercice en cours.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur et les statuts de votre Société vous ont en outre été adressés et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

#### I – Marche des affaires sociales

Des signaux encourageants sont apparus pour la commercialisation de Shariing, les projets décalés de l'exercice précédent et l'action menée pour couvrir la perte exceptionnelle.

#### II – (4<sup>ème</sup> résolution - Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'acheter, de conserver ou de transférer des actions ordinaires de la Société)

La 4<sup>ème</sup> **résolution** permettrait au Conseil d'administration de la Société, de procéder à des rachats d'actions de la Société à tout moment (y compris en période d'offre publique) afin d'affecter les actions acquises à l'un des objectifs autorisés. Le montant total des fonds qui pourrait être consacré à ce programme de rachat s'élève à [cinquante mille euros (50.000 €)].

#### IV – (5<sup>ème</sup> résolution - Annulation d'actions)

La 5<sup>ème</sup> **résolution** vous propose de déléguer votre compétence au Conseil d'administration, pour une durée de dix-huit (18) mois, à l'effet d'annuler des actions de la Société acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé dans la 4<sup>ème</sup> **résolution** afin de réduire son capital, dans la limite de [cinquante mille euros (50.000 €)] euros par périodes de vingt-quatre (24) mois.

Nous vous invitons à adopter l'ensemble des résolutions qui vont être soumises à votre vote.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## 3. Comptes Annuels

**IMMERSION SA**

3, 5 Rue Raymond Lavigne  
33100 BORDEAUX

**COMPTES ANNUELS**

du 01/07/2018 au 30/06/2019

## Sommaire

1. COMPTE RENDU DES TRAVAUX
2. BILAN
3. COMPTE DE RESULTAT
4. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
5. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
6. TABLEAU DE FINANCEMENT
7. LIASSE FISCALE

## 1. COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet AUDECCO-MERIGNAC, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par IMMERSION SA,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/06/2019 caractérisés notamment par les données suivantes :

Total du bilan	6 049 477
Chiffre d'affaires hors taxes	7 035 919
Résultat net de l'exercice (perte)	-309 963

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour AUDECCO  
Fait à MERIGNAC le 17/10/2019

**COMPTES ANNUELS**

## BILAN

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<b>Actif immobilisé</b>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	438 289	100 195	338 094	25 628	312 466
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	276 676		276 676	9 000	267 676
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	91 621	81 097	10 524	2 269	8 255
Autres immobilisations corporelles	1 183 832	628 321	555 511	635 587	- 80 076
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	52 056		52 056	52 056	
Prêts					
Autres immobilisations financières	102 365		102 365	102 365	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 144 840</b>	<b>809 614</b>	<b>1 335 226</b>	<b>826 905</b>	<b>508 321</b>
<b>Actif circulant</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	1 431 979	252 164	1 179 815	746 506	433 309
Avances et acomptes versés sur commandes				555	- 555
Clients et comptes rattachés	2 131 840	458	2 131 382	1 900 337	231 045
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	75 699		75 699	6 925	68 774
. Personnel	2 047		2 047	2 281	- 234
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	390 012		390 012	847 423	- 457 411
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	245 384		245 384	316 716	- 71 332
. Autres	210 856		210 856	782 251	- 571 395
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	324 985		324 985	396 395	- 71 410
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	154 071		154 071	146 176	7 895
<b>TOTAL (II)</b>	<b>4 966 873</b>	<b>252 622</b>	<b>4 714 251</b>	<b>5 145 566</b>	<b>- 431 315</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>7 111 713</b>	<b>1 062 236</b>	<b>6 049 477</b>	<b>5 972 470</b>	<b>77 007</b>

## BILAN (SUITE)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>30/06/2019</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>30/06/2018</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 618 022)	618 022	618 022	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 219 689	1 219 689	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	61 802	50 236	11 566
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	294 378		294 378
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-309 963	305 944	- 615 907
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 883 929</b>	<b>2 193 892</b>	<b>- 309 963</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	19 498	29 526	- 10 028
<b>TOTAL (III)</b>	<b>19 498</b>	<b>29 526</b>	<b>- 10 028</b>
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	799 041	872 671	- 73 630
. Découverts, concours bancaires	13 994		13 994
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	87 167	39 828	47 339
. Associés	493	37 044	- 36 551
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 687	- 1 687
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 478 411	1 497 633	- 19 222
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	617 506	340 040	277 466
. Organismes sociaux	274 038	239 001	35 037
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	493 444	470 513	22 931
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	53 057	84 035	- 30 978
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 025	1 621	2 404
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	324 875	164 980	159 895
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>4 146 050</b>	<b>3 749 053</b>	<b>396 997</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>6 049 477</b>	<b>5 972 470</b>	<b>77 007</b>

## COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	5 349 848		5 349 848	7 294 931	-1 945 083	-26,66
Production vendue biens						
Production vendue services	1 686 071		1 686 071	765 797	920 274	120,17
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>7 035 919</b>		<b>7 035 919</b>	<b>8 060 727</b>	<b>-1 024 808</b>	<b>-12,71</b>
Production stockée						
Production immobilisée			622 265		622 265	N/S
Subventions d'exploitation			529 369	693 726	- 164 357	-23,69
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			261 520	191 919	69 601	36,27
Autres produits			94 657	69 319	25 338	36,55
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>8 543 730</b>	<b>9 015 692</b>	<b>- 471 962</b>	<b>-5,23</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 129 697	4 056 675	73 022	1,80
Variation de stock (marchandises)			-432 533	49 459	- 481 992	974,53
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 516	12 555	- 6 039	-48,10
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			1 546 377	1 374 439	171 938	12,51
Impôts, taxes et versements assimilés			46 503	97 690	- 51 187	-52,40
Salaires et traitements			2 183 303	2 093 967	89 336	4,27
Charges sociales			935 655	860 916	74 739	8,68
Dotations aux amortissements sur immobilisations			139 163	109 066	30 097	27,60
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			252 164	252 940	- 776	-0,31
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			34 700	56 437	- 21 737	-38,52
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>8 841 545</b>	<b>8 964 143</b>	<b>- 122 598</b>	<b>-1,37</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-297 815</b>	<b>51 549</b>	<b>- 349 364</b>	<b>677,73</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			18 585	22 439	- 3 854	-17,18
Différences négatives de change			15		15	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>18 600</b>	<b>22 439</b>	<b>- 3 839</b>	<b>-17,11</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-18 600</b>	<b>-22 439</b>	<b>3 839</b>	<b>17,11</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-316 415</b>	<b>29 110</b>	<b>- 345 525</b>	<b>N/S</b>

## COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	25 199	1 451	23 748	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 028		10 028	N/S
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>35 227</b>	<b>1 451</b>	<b>33 776</b>	<b>N/S</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	294 487	119	294 368	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>294 487</b>	<b>119</b>	<b>294 368</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-259 260</b>	<b>1 332</b>	<b>- 260 592</b>	<b>N/S</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-265 712	-275 502	9 790	3,55
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>8 578 957</b>	<b>9 017 143</b>	<b>- 438 186</b>	<b>-4,86</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>8 888 920</b>	<b>8 711 198</b>	<b>177 722</b>	<b>2,04</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-309 963</b>	<b>305 944</b>	<b>- 615 907</b>	<b>201,31</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

## ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 049 477.17 €.

Le résultat net comptable est une perte de 309 962,80 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/10/2019 par le Conseil d'administration.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au référentiel comptable ANC 2016-07.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au coût moyen unitaire pondéré.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

#### FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société a engagé des frais de recherche et de développement dans le cadre de projets agréés par l'ANR. Les frais de recherche ont été pour l'essentiel comptabilisés en charges.

Les charges sont couvertes en partie par le crédit d'impôt recherche.

Les frais de développement ont fait l'objet pour la première fois d'une activation en immobilisation (méthode de référence).

La durée d'amortissement a été déterminée par la société et correspond à la durée d'utilisation.

Des précisions sur les subventions, les dépenses de recherche et le CIR ne sont pas présentées en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

#### ENGAGEMENT EN MATIERE D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La valorisation répond aux critères suivants :

- conditions : départ volontaire à l'âge de 65 ans
- méthode de calcul : probabilité annuelle de départ de 4%, taux d'accroissement des salaires de 2%, calcul effectué charges sociales incluses.

Au 30/06/2019, l'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière s'élève à 205 206 euros.

Cet engagement ne fait pas l'objet d'une provision.

## **AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

### ***COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE***

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont de 36 398 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de recherche et d'innovation.

### ***AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS***

Le jugement, suite à un contentieux datant de 2015 a été rendu le 25.06.2019. Le résultat exceptionnel est la conséquence de ce contentieux en majeure partie.

### ***EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE***

Néant

## ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (SUITE) NOTES SUR LE BILAN ACTIF

### Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 144 840

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	89 700	625 265		714 965
Immobilisations corporelles	1 253 234	22 220		1 275 454
Immobilisations financières	154 421			154 421
<b>TOTAL</b>	<b>1 497 355</b>	<b>647 485</b>		<b>2 144 840</b>

Amortissements et provisions d'actif = 809 614

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	55 072	45 124		100 195
Immobilisations corporelles	615 379	94 040		709 419
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>670 450</b>	<b>139 163</b>		<b>809 614</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Licences, droits, logiciels	438 289	100 195	338 094	de 1 à 5 ans
Matériel & outillage industrie	91 621	81 097	10 524	de 1 à 10 ans
Installation & agencements	889 033	411 015	478 017	de 3 à 25 ans
Matériel de transport	80 599	50 599	30 000	4 ans
Matériel bureau & info.	162 231	138 326	23 906	de 2 à 5 ans
Mobilier	51 969	28 382	23 588	de 2 à 10 ans
Immobilisations incorp en cours	276 676	0	276 676	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>1 990 419</b>	<b>809 614</b>	<b>1 180 805</b>	

Etat des créances = 3 312 274

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	102 365		102 365
Actif circulant & charges d'avance	3 209 909	3 209 909	
<b>TOTAL</b>	<b>3 312 274</b>	<b>3 209 909</b>	<b>102 365</b>

Provisions pour dépréciation = 252 622

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	252 940	252 164	252 940		252 164
Comptes de tiers	458				458
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>	<b>253 398</b>	<b>252 164</b>	<b>252 940</b>		<b>252 622</b>

Produits à recevoir par postes du bilan = 804 509

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	801 085
Autres créances	3 424
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>804 509</b>

## ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (SUITE)

### NOTES SUR LE BILAN PASSIF

*Capital social = 618 022*

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1236044	0,50	618 022
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>1236044</b>	<b>0,50</b>	<b>618 022</b>

*Provisions = 19 498*

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	29 526		10 028		19 498
<b>TOTAL</b>	<b>29 526</b>		<b>10 028</b>		<b>19 498</b>

*Etat des dettes = 4 146 050*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	813 034	285 115	527 920	
Dettes financières diverses	87 660	87 660		
Fournisseurs	1 478 411	1 478 411		
Dettes fiscales & sociales	1 438 046	1 438 046		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 025	4 025		
Produits constatés d'avance	324 875	324 875		
<b>TOTAL</b>	<b>4 146 050</b>	<b>3 618 131</b>	<b>527 920</b>	

*Charges à payer par postes du bilan = 895 937*

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	199
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	255 838
Dettes fiscales & sociales	639 900
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>895 937</b>

## ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (SUITE)

### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### *Ventilation du chiffre d'affaires = 7 035 919*

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	5 349 848	76,04 %
Prestations de services	1 665 661	23,67 %
Produits des activités annexes	20 410	0,29 %
<b>TOTAL</b>	<b>7 035 919</b>	<b>100.00 %</b>

#### *Autres informations relatives au compte de résultat*

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## AUTRES INFORMATIONS

#### *Rémunération des dirigeants*

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### *Honoraires des Commissaires Aux Comptes*

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
<b>TOTAL</b>	<b>6 000</b>

#### *Effectif moyen*

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	31	
Agents de maîtrise & techniciens	13	
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>0</b>

*Dettes garanties par des sûretés réelles*

Avals, cautions et garanties de Christophe CHARTIER auprès des banques pour 869 000 euros.  
Hypothèque sur bureaux apportés par la sci feugas.

*Autres informations complémentaires*

**DEPENSES DE RECHERCHE, CIR et SUBVENTIONS :**

Des précisions sur les subventions, les dépenses de recherche et le CIR ne sont pas présentées en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

**CONTROLE FISCAL :**

Un avis de vérification de comptabilité a été adressé à la société en date du 12 mai 2015.

Ce dernier porte sur les exercices clos les 30/06/2012, 30/06/2013, 30/06/2014 et a débuté le 27 mai 2015.

Le contrôle est achevé et le redressement établi par l'administration fiscale s'élève à 159 268 euros.

La société immersion conteste le montant du redressement et estime le risque réel à 29 526 euros, somme qui a fait l'objet d'une provision dans les comptes du 30 juin 2016.

A la clôture une reprise de provision de 10 028 euros correspondant aux redressements CIR de 2011 à 2013 a été comptabilisée.

Le redressement s'élève donc à 149 240 euros et la provision pour impôt à 19 498 euros.

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Produits à recevoir = 804 509*

Produits à recevoir sur cts et comptes rattachés	Montant
Clients - factures à établir( 4181000000 )	801 085
<b>TOTAL</b>	<b>801 085</b>

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers-produits à recevoir( 4687000000 )	3 424
<b>TOTAL</b>	<b>3 424</b>

*Charges à payer = 895 937*

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Intérêts courus sur emprunt( 1688400000 )	199
<b>TOTAL</b>	<b>199</b>

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fac. non parvenues( 4081000000 )	255 838
<b>TOTAL</b>	<b>255 838</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel - congés payés( 4282000000 )	205 756
Personnel - autres charges à payer( 4286000000 )	281 204
Chg sociales sur congés payés( 4382000000 )	83 629
Autres chg sociales à payer( 4386000000 )	38 280
Etat - chg à payer( 4486000000 )	31 031
<b>TOTAL</b>	<b>639 900</b>

**Eléments relevant de plusieurs postes du bilan**

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières	64 500		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	60 000		
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 000		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

**DOCUMENTS DE GESTION**

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)	Exercice clos le 30/06/2018 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	5 349 848	7 294 931	-1 945 083	-26,66
- Coût direct d'achat	4 129 697	4 056 675	73 022	1,80
+/- Variation du stock de marchandises	-432 533	49 459	- 481 992	974,53
<b>Marge commerciale ( I )</b>	<b>1 652 684</b>	<b>3 188 797</b>	<b>-1 536 113</b>	<b>-48,17</b>
<b>Taux de marge commerciale</b>	<b>30,89 %</b>	<b>43,71 %</b>		
+ Production vendue	1 686 071	765 797	920 274	120,17
+ Production stockée				
+ Production immobilisée	622 265		622 265	N/S
<b>Production de l'exercice</b>	<b>2 308 336</b>	<b>765 797</b>	<b>1 542 539</b>	<b>201,43</b>
- Matières premières et approvisionnements consommés	6 516	12 555	- 6 039	-48,10
- Sous-traitance directe	493 710	439 815	53 895	12,25
<b>Marge brute sur production ( II )</b>	<b>1 808 110</b>	<b>313 426</b>	<b>1 494 684</b>	<b>476,89</b>
<b>Taux de marge brute sur production</b>	<b>78,33 %</b>	<b>40,93 %</b>		
<b>Marge brute globale ( I + II )</b>	<b>3 460 794</b>	<b>3 502 223</b>	<b>- 41 429</b>	<b>-1,18</b>
<b>Taux de marge brute globale</b>	<b>45,19 %</b>	<b>43,45 %</b>		
- Services extérieurs et autres charges externes	1 052 666	934 623	118 043	12,63
<b>Valeur ajoutée produite</b>	<b>2 408 128</b>	<b>2 567 600</b>	<b>- 159 472</b>	<b>-6,21</b>
<b>Valeur ajoutée / chiffre d'affaires</b>	<b>31,45 %</b>	<b>31,85 %</b>		
+ Subventions d'exploitation	529 369	693 726	- 164 357	-23,69
- Impôts, taxes et versements assimilés	46 503	97 690	- 51 187	-52,40
- Salaires et traitements	2 183 303	2 093 967	89 336	4,27
- Charges sociales	935 655	860 916	74 739	8,68
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>-227 965</b>	<b>208 754</b>	<b>- 436 719</b>	<b>209,20</b>
<b>Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires</b>	<b>-2,98 %</b>	<b>2,59 %</b>		
+ Reprise sur amortissements et provisions	252 940	186 229	66 711	35,82
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	139 163	109 066	30 097	27,60
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	252 164	252 940	- 776	-0,31
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	94 657	69 319	25 338	36,55
- Autres charges de gestion courante	34 700	56 437	- 21 737	-38,52
+ Transfert de charges d'exploitation	8 580	5 691	2 889	50,76
<b>Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)</b>	<b>-297 815</b>	<b>51 549</b>	<b>- 349 364</b>	<b>677,73</b>
<b>Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires</b>	<b>-3,89 %</b>	<b>0,64 %</b>		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	18 585	22 439	- 3 854	-17,18
- Différences négatives de change	15		15	N/S
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>-316 415</b>	<b>29 110</b>	<b>- 345 525</b>	<b>N/S</b>
<b>Résultat courant / chiffre d'affaires</b>	<b>-4,13 %</b>	<b>0,36 %</b>		

IMMERSION SA  
Rapport Financier Annuel  
2018-2019



+	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	25 199	1 451	23 748	N/S
+	Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+	Reprises sur provisions & transferts de charges except°.	10 028		10 028	N/S
-	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	294 487	119	294 368	N/S
-	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
-	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
	<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-259 260</b>	<b>1 332</b>	<b>- 260 592</b>	<b>N/S</b>
-	Participation des salariés aux résultats				
-	Impôts sur les bénéfices	-265 712	-275 502	9 790	3,55
	<b>Résultat net Comptable</b>	<b>-309 963</b>	<b>305 944</b>	<b>- 615 907</b>	<b>201,31</b>
	<b>Résultat net / chiffre d'affaires</b>	<b>-4,05 %</b>	<b>3,80 %</b>		

**TABLEAU DE FINANCEMENT**

Présenté en Euros

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)	Exercice préc. 30/06/2018 (12 mois)
<b><u>Ressources durables</u></b>		
<b>Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>	<b>-181 603</b>	<b>481 722</b>
<b>Augmentation des capitaux propres</b>		
Augmentation de capital et apports		
Augmentation des autres capitaux propres		
<b>Cessions ou réductions de l'actif immobilisé</b>		
Prix de cession des immobilisations incorporelles		
Prix de cession des immobilisations corporelles		
Prix de cession des immobilisations financières		
Remboursement de prêts, dépôts et créances immobilisées		
<b>Augmentation des dettes financières</b>	247 444	39 828
<b>Total des ressources (I)</b>	<b>65 841</b>	<b>521 550</b>
<b><u>Emplois stables</u></b>		
<b>Diminution des capitaux propres</b>		
Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
Réduction de capital, autres distributions		
Réduction des autres capitaux propres		
<b>Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés</b>		
Immobilisations incorporelles	625 265	
Immobilisations corporelles	22 220	11 107
Immobilisations financières		
Octroi de prêts, dépôts et créances immobilisées		
<b>Remboursement des dettes financières</b>	273 610	212 570
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>		
<b>Total des emplois (II)</b>	<b>921 095</b>	<b>232 677</b>
<b><u>Variation du fonds de roulement net global</u></b>		
<b>Ressources nettes de fonds permanents (I-II)</b>		<b>297 872</b>
<b>Emplois nets de fonds permanents (II-I)</b>	<b>855 254</b>	
<b>Valeur du fonds de roulement à la clôture</b>	<b>1 619 664</b>	<b>2 522 258</b>

**TABLEAU DE FINANCEMENT (SUITE)**

Présenté en Euros

<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL</b>	<b>Besoins</b>	<b>Dégagement</b>	<b>Exe. clos le 30/06/2019 Solde</b>	<b>Ex. prec. 30/06/2018 Solde N-1</b>
<b><u>Variations d'exploitation</u></b>				
<b>Variations des actifs d'exploitation</b>				
Stocks de matières et approvisionnements nets	433 309		-433 309	125 170
En-cours et produits finis nets				
Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours		776	776	-75 711
Avances et acomptes versés sur commandes		555	555	20 300
Créances clients et comptes rattachés nets	231 045		-231 045	657 073
Provisions pour dépréciation des clients douteux				
Autres créances d'exploitation (hors charges à répartir)		1 023 703	1 023 703	-325 099
Variation des comptes courants débiteurs				
<b>Variations des dettes d'exploitation</b>				
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 687		-1 687	486
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 223		-19 223	-488 014
Autres dettes d'exploitation		430 079	430 079	-166 701
<b>Totaux d'exploitation</b>	<b>685 264</b>	<b>1 455 114</b>	<b>769 850</b>	<b>-252 497</b>
<b>Variation nette d'exploitation (A)</b>		<b>769 850</b>	<b>769 850</b>	<b>-252 497</b>
<b><u>Variation hors exploitation</u></b>				
Variation des autres débiteurs				
Variation des autres créditeurs				
<b>Totaux hors exploitation</b>				
<b>Variation nette hors exploitation (B)</b>				
<b>Besoin de l'exercice en fonds de roulement</b>				<b>-252 497</b>
<b>Dégagement de l'exercice en fonds de roulement</b>			<b>769 850</b>	
<b><u>Variation de trésorerie</u></b>				
Variation des disponibilités		71 411	71 411	-45 376
Variation des concours bancaires		13 994	13 994	
<b>Totaux de trésorerie</b>		<b>85 404</b>	<b>85 404</b>	<b>-45 376</b>
<b>Variation nette de trésorerie (C)</b>		<b>85 404</b>	<b>85 404</b>	<b>-45 376</b>
<b><u>Variation du fonds de roulement net global</u></b>				
<b>Emploi net</b>				<b>297 873</b>
<b>Ressource nette</b>			<b>855 254</b>	

**TABLEAU DE FINANCEMENT (SUITE)**

Présenté en Euros

		30/06/2019	30/06/2018
<b>CALCUL DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT</b>	Résultat net comptable	-309 963	305 944
	+ Dotations aux amortissements et aux provisions	391 327	362 006
	- Reprise sur amortissements et sur provisions	262 968	186 229
	+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés		
	- Produits des cessions d'éléments d'actif immobilisés		
	- Subventions d'investissement virées au résultat		
	<b>= Capacité d'autofinancement de l'exercice</b>	<b>-181 603</b>	<b>481 722</b>
<b>CALCUL DE LA VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>Cessions ou réductions de l'actif immobilisé</b>		
	Prix de cessions des immobilisations incorporelles		
	Prix de cessions des immobilisations corporelles		
	Prix de cessions des immobilisations financières		
	Remboursement de prêt, dépôts et créances immob.		
	<b>Augmentation des capitaux propres</b>		
	Augmentation de capital et apports		
	Augmentation des autres capitaux propres		
	Augmentation des dettes fin. : emprunts souscrits	247 444	39 828
	<b>Total des ressources (I)</b>	<b>65 841</b>	<b>521 550</b>
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>Diminution des capitaux propres</b>		
	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
	Réduction de capital, autres distributions		
	Réductions des autres capitaux propres		
	<b>Acquisitions d'éléments d'actifs immobilisés</b>		
	Immobilisations incorporelles	625 265	
	Immobilisations corporelles	22 220	11 107
	Immobilisations financières		
	Octroi de prêt, dépôts et créances immobilisées		
	<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>		
<b>Remboursement des dettes financières</b>	<b>273 610</b>	<b>212 570</b>	
<b>Total des emplois (II)</b>	<b>921 095</b>	<b>232 677</b>	
<b>Variation du fonds de roulement net global</b>			
<b>Ressources nettes de fonds permanents (I-II)</b>		<b>297 872</b>	
<b>Emplois nets de fonds permanents (II-I)</b>	<b>855 254</b>		

**TABLEAU DE FINANCEMENT**

Présenté en Euros

		30/06/2019	30/06/2018
UTILISATION DE LA	<b>Variations d'exploitation</b>		
	<b>Variations des actifs d'exploitation</b>		
	Stocks de matières et approvisionnements	-433 309	125 170
	En-cours et produits finis		
	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours	776	-75 711
	Avances et acomptes versés sur commandes	555	20 300
	Créances clients et comptes rattachés	-231 045	657 073
	Provisions pour dépréciation des clients douteux		
	Autres créances d'exploitation	1 023 703	-325 099
	<b>Variations des dettes d'exploitation</b>		
Avances et acomptes reçues sur commandes	-1 687	486	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-19 223	-488 014	
Autres dettes d'exploitation	430 079	-166 701	
	<b>Totaux d'exploitation</b>	<b>769 850</b>	<b>-252 497</b>
	<b>Variation nette d'exploitation (A)</b>	<b>769 850</b>	<b>-252 497</b>
VARIATION	<b>Variations hors exploitation</b>		
	Variation des autres débiteurs		
	Variation des autres créditeurs		
DU FONDS	<b>Totaux hors exploitation</b>		
	<b>Variation nette hors exploitation (B)</b>		
	<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-769 850</b>	<b>-252 497</b>
DE ROULEMENT	<b>Variations de trésorerie</b>		
	Variation des disponibilités	71 411	-45 376
	Variation des concours bancaires	13 994	
	<b>Totaux de trésorerie</b>	<b>85 404</b>	<b>-45 376</b>
	<b>Variation nette de trésorerie (C)</b>	<b>85 404</b>	<b>-45 376</b>
	<b>Variation du fonds de roulement net global</b>		
	<b>Emploi net</b>		<b>297 873</b>
	<b>Ressource nette</b>	<b>855 254</b>	

**LIASSE FISCALE**

IMMERSION SA  
Rapport Financier Annuel  
2018-2019



LIASSE FISCALE

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise 3, 5 Rue Raymond Lavigne 33100 BORDEAUX		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 39487930800036			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le 31/01/2019				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2 Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC			
		Frais de développement * CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	438 289	100 195	338 094
		Fonds commercial (1) AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	276 676		276 676
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO			
		Constructions AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	91 621	81 097	10 524
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	1 183 832	628 321	555 511
		Immobilisations en cours AV	AW			
		Avances et acomptes AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
		Autres participations CU	CV			
		Créances rattachées à des participations BB	BC			
		Autres titres immobilisés BD	BE	52 056		52 056
Prêts BF		BG				
Autres immobilisations financières * BH		BI	102 365		102 365	
TOTAL (II) BJ		BK	809 614	1 335 226		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM			
		En cours de production de biens BN	BO			
		En cours de production de services BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis BR	BS			
		Marchandises BT	BU	1 431 979	252 164	1 179 815
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	2 131 840	458	2 131 382
		Autres créances (3) BZ	CA	923 998		923 998
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres ..... ) CD	CE		
Disponibilités CF	CG		324 985		324 985	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	154 071		154 071	
	TOTAL (III) CJ	CK	4 966 873	252 622	4 714 251	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Écarts de conversion actif * (VI) CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	7 111 713	1 062 236	6 049 477	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMMERSION SA  
Rapport Financier Annuel  
2018-2019



②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		IMMERSION SA		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....618 022...)	DA	618 022		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB	1 219 689		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	61 802		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG	294 378		
	Report à nouveau	DH			
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(309 963)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 883 929		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	19 498		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	19 498		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	813 034		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	87 660		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 478 411		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 438 046		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	4 025		
Compte régularisé	EB	324 875			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	4 146 050		
	Écarts de conversion passif *	ED			
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	6 049 477		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 618 131			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	13 994			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

IMMERSION SA  
Rapport Financier Annuel  
2018-2019



③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA				Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	4 487 336	FB	862 512	FC	5 349 848	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	1 551 512	FH	134 559	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		6 038 848	FK	997 071	FL	7 035 919
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN	622 265	
	Subventions d'exploitation					FO	529 369	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	261 520	
	Autres produits (1) (11)					FQ	94 657	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 543 730
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 129 697	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(432 533)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 516	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 546 377	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	46 503	
	Salaires et traitements *					FY	2 183 303	
	Charges sociales (10)					FZ	935 655	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} dotations aux amortissements *				GA	139 163
			} dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	252 164
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	34 700	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	8 841 545	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(297 815)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 585	
	Différences négatives de change					GS	15	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	18 600	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(18 600)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	(316 415)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMMERSION SA  
Rapport Financier Annuel  
2018-2019



④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		IMMERSION SA		Néant <input type="checkbox"/> *	
				<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	25 199	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	10 028	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	35 227	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	294 487	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	294 487	
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI	(259 260)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	(265 712)	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	8 578 957
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	8 888 920
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	(309 963)
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP	
			Crédit bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements	des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
			exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	8 580
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
amendes		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
indemnité-litige exceptionnel salarié		500			
remboursement intérêt moratoire-autres produits exception		293 987		25 199	
reprise provision pour impôts				10 028	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

IMMERSION SA  
Rapport Financier Annuel  
2018-2019



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2019

Désignation de l'entreprise		IMMERSION SA				Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
		1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.				D8		D9		
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	89 700	KE	625 265	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN	KO	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants M2	KP		KQ	KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	81 511	KT	KU	10 110
		Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	884 792	KW	KX	4 241
		Matériel de transport *		KY	80 599	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	206 331	LC	LD	7 869
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ	
		Avances et acomptes		LK		LL	LM	
		TOTAL III		LN	1 253 234	LO	LP	22 220
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			SG		SM	ST
		Autres participations			SU		SV	SW
Autres titres immobilisés				IP	52 056	IR	IS	
Prêts et autres immobilisations financières				IT	102 365	IU	IV	
TOTAL IV				LQ	154 421	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	1 497 355	OH	647 485	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.		1	2			4		
	Frais d'établissement et de développement	IN	CØ	DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO	LV	LW	714 965	IX	714 965	
CORPORELLES	Terrains	IP	LX	LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME		MF	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents et am. des constructions	IS	MG	MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK	91 621	ML	91 621
		Inst. gales, agents, aménagements divers	IU	MM	MN	889 033	MO	889 033
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	80 599	MR	80 599
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	214 201	MU	214 201
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA		NB	
		Avances et acomptes	NC	ND	NE		NF	
	TOTAL III	IY	NG	NH	1 275 454	NI	1 275 454	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7		ØW		
	Autres participations	IØ	ØX	ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés	I1	2B	2C	52 056	2D	52 056	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2	2E	2F	102 365	2G	102 365	
	TOTAL IV	I3	NJ	NK	154 421	2H	154 421	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL	2 144 840	ØM	2 144 840	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**IMMERSION SA**  
**Rapport Financier Annuel**  
**2018-2019**



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

**5 bis**

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Exercice N clos le **3 0 0 6 2 0 1 9**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

IMMERSION SA  
Rapport Financier Annuel  
2018-2019



⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise IMMERSION SA

Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	55 072	PF	45 124	PG		PH	100 195
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	79 243	QA	1 854	QB		QC	81 097
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	340 710	QE	70 305	QF		QG	411 015
	Matériel de transport	QH	50 599	QI		QJ		QK	50 599
Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	144 827	QM	21 881	QN		QO	166 707
Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	615 379	QV	94 040	QW		QX	709 419
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	670 450	ØP	139 163	ØQ		ØR	809 614

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M0	N1	N2	N3	N4	N5				N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9				Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5				R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				S4
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				T2	
Inst techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				W3	
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				X1	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7				X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU				NV	
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations								SP			SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

IMMERSION SA  
Rapport Financier Annuel  
2018-2019



7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Désignation de l'entreprise <u>IMMERSION SA</u> Néant <input type="checkbox"/> *									
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	29 526	5C	10 028	5E	19 498		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U			
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y				
<b>TOTAL II</b>	5Z	29 526	TV	10 028	TW	19 498			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
		9U	9V	9W	9X				
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9				
	Sur stocks et en cours	6N	252 940	6P	252 164	6R	252 940	6S	252 164
	Sur comptes clients	6T	458	6U		6V		6W	458
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	253 398	TY	252 164	TZ	252 940	UA	252 622
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	282 924	UB	252 164	UC	262 968	UD	272 120
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	252 164	UF	252 940			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK	10 028			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



IMMERSION SA  
Rapport Financier Annuel  
2018-2019



8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \*

DGFIP N°2057-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	102 365	UV		UW	102 365			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	550		550					
	Autres créances clients		UX	2 131 291		2 131 291					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	2 047		2 047					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	390 012		390 012				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	245 384		245 384				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	88 723		88 723				
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	197 832		197 832					
	Charges constatées d'avance		VS	154 071		154 071					
	TOTAUX			VT	3 312 274	VU	3 209 909	VV	102 365		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	13 994		13 994					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	799 041		271 121		527 920			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	87 167		87 167						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 478 411		1 478 411						
Personnel et comptes rattachés		8C	617 506		617 506						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	274 038		274 038						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	493 444		493 444					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	53 057		53 057					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	493		493						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 025		4 025						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	324 875		324 875						
TOTAUX			VY	4 146 050	VZ	3 618 131		527 920			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	318 609	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	344 775	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

**IMMERSION SA**  
**Rapport Financier Annuel**  
**2018-2019**



9

**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL**

DGFiP N° 2058-A-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>IMMERSION SA</u>		Formulaire déposé au titre de l'IR ET		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <u>30/06/2019</u>		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à noter ligne ci-dessous)							WB
	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE	
	WF		Autres charges et dépenses comptables (art. 39-4 du C.G.I.)				WG	
	RA		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				4 059	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option							RB
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)							
	WI	15 097	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)				XX	
	WJ	500	Charges financières (art. 212 bis) *				XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	
Quote-part							K7	
Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI				L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme							I8
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)							ZN
	- imposées au taux de 0 %							WN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *							WO
- Plus-values nettes à court terme							XR	
- Plus-values soumises au régime des fusions								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							WQ	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MS	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
							WR	
							<b>TOTAL I</b>	
							(246 056)	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WT	
							WU	
							14 557	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme							WV
	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WH
	- imposées au taux de 0 %							WP
	- imposées au taux de 19 %							WW
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							XB
	- imputées sur les déficits antérieurs							I6
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WZ	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							XA	
Régime des sociétés mères et des filiales *							2A	
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)								
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY	
Majoration d'amortissement *							XD	
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 septies)		L2	L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (Art. 44 antérieures)		L6	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)		K3	PA	
	ZFU-TE (art. 44 octies et octies A)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdécies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)			PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI	
							XG	
							70 600	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							<b>TOTAL II</b>	
							XH	
							395 120	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							XI	
- bénéfice (I moins II)								
- déficit (II moins I)							XJ	
							641 176	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL	
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>							XN	
							XO	
							641 176	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

SAGE Experts-comptables janvier 2019



IMMERSION SA  
Rapport Financier Annuel  
2018-2019



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise <u>IMMERSION SA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	2 473 431	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	2 473 431	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	641 176	
Total des déficits restant à reporter ( somme K6 + YJ)	YK	3 114 607	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	ZT	289 385	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
EFFORT CONSTRUCTION	9K	15 097	9L 14 557
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	15 097	YO 14 557
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

IMMERSION SA  
Rapport Financier Annuel  
2018-2019



11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 55 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB	11 566					
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	305 944		Dividendes		ZE	294 378					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG							
	<b>TOTAL I</b>	ØF	305 944			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) <b>TOTAL II</b>	ZH	305 944					
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )				J7		YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance							YT	493 710				
	- Locations, charges locatives et de copropriété	( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )				J8	133 649	XQ	142 264				
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	2 304				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	204 068				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	- Autres comptes	( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )				ES		ST	704 030				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1 546 377	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW	37 058				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )				ZS		9Z	9 445				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	46 503	
TVA	- Montant de la TVA collectée							YY	1 159 999				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	1 022 616				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *							ØB	2 242 735				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK					
	- Numéro de centre agréé *	XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH					
RÉGIME DE GROUPE *	<b>Société</b> : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	<b>Groupe</b> : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

IMMERSION SA  
Rapport Financier Annuel  
2018-2019



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (2)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (3)	Autres amortissements* (3)	Valeur résiduelle (3)	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.		
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❸.		
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❹.		

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

### I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Soïde des moins-values à 16 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1		
	N 2		
	N 3		
	N 4		
	N 5		
	N 6		
	N 7		
	N 8		
	N 9		
	N 10		

### II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Soïde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5% ❷ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	À 15 % ou à 16,5 % ❺		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2019

formulaire obligatoire  
(article 53A du Code  
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : IMMERSION SA					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		<b>Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme</b>				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL</b> (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL</b> (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**IMMERSION SA**  
**Rapport Financier Annuel**  
**2018-2019**



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

16

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise: <u>IMMERSION SA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: <u>01072018</u> et clos le: <u>30062019</u>		Données en nombre de mois: 1   2	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		YP	44,00
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	7 035 919
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
<b>TOTAL 1</b>		OX	7 035 919
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	94 657
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	529 369
Variation positive des stocks		OD	432 533
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	8 580
Retractions sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
<b>TOTAL 2</b>		OM	1 065 139
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>			
Achats		ON	4 667 967
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	879 697
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	1 276
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	34 700
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
<b>TOTAL 3</b>		OJ	5 583 640
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	2 517 418
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	2 517 418
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD</b>			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)		GX	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	
<p>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.  * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.</p>			

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 30062019

N° SIRET 39487930800036

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE IMMERSION SA

ADRESSE (voie) 3, 5 Rue Raymond Lavigne

CODE POSTAL 33100 VILLE BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique \_\_\_\_\_ Dénomination \_\_\_\_\_  
N° SIREN (si société établie en France) \_\_\_\_\_ % de détention \_\_\_\_\_ Nb de parts ou actions \_\_\_\_\_  
Adresse : N° \_\_\_\_\_ Voie \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Forme juridique \_\_\_\_\_ Dénomination \_\_\_\_\_  
N° SIREN (si société établie en France) \_\_\_\_\_ % de détention \_\_\_\_\_ Nb de parts ou actions \_\_\_\_\_  
Adresse : N° \_\_\_\_\_ Voie \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Forme juridique \_\_\_\_\_ Dénomination \_\_\_\_\_  
N° SIREN (si société établie en France) \_\_\_\_\_ % de détention \_\_\_\_\_ Nb de parts ou actions \_\_\_\_\_  
Adresse : N° \_\_\_\_\_ Voie \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Forme juridique \_\_\_\_\_ Dénomination \_\_\_\_\_  
N° SIREN (si société établie en France) \_\_\_\_\_ % de détention \_\_\_\_\_ Nb de parts ou actions \_\_\_\_\_  
Adresse : N° \_\_\_\_\_ Voie \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) \_\_\_\_\_ Nom patronymique \_\_\_\_\_ Prénom(s) \_\_\_\_\_  
Nom marital \_\_\_\_\_ % de détention \_\_\_\_\_ Nb de parts ou actions \_\_\_\_\_  
Naissance: Date \_\_\_\_\_ N° Département \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_  
Adresse : N° \_\_\_\_\_ Voie \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

Titre (2) \_\_\_\_\_ Nom patronymique \_\_\_\_\_ Prénom(s) \_\_\_\_\_  
Nom marital \_\_\_\_\_ % de détention \_\_\_\_\_ Nb de parts ou actions \_\_\_\_\_  
Naissance: Date \_\_\_\_\_ N° Département \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_  
Adresse : N° \_\_\_\_\_ Voie \_\_\_\_\_  
Code Postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_ Pays \_\_\_\_\_

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

IMMERSION SA  
Rapport Financier Annuel  
2018-2019



Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFIP N°2059-G-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 30062019

N° SIRET 39487930800036

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE IMMERSION SA

ADRESSE (voie) 3, 5 Rue Raymond Lavigne

CODE POSTAL 33100 VILLE BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2019

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

IMMERSION SA  
Rapport Financier Annuel  
2018-2019



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2019	
<p><i>Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)</i></p> <p align="center"><b>IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</b></p> <p align="right"><i>Trouver à date du service</i></p>			
Exercice ouvert le	01072018	et clos le	30062019
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime simplifié d'imposition	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
IMMERSION SA 3, 5 Rue Raymond Lavigne 33100 BORDEAUX			
SIRET	3 9 4 8 7 9 3 0 8 0 0 3 6	Méi :	christophe-chartier@immersion.fr
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
<b>B ACTIVITÉ</b>			
Activités exercées	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*	Bénéfice imposable à 28%	Déficit 641 176
	Bénéfice imposable à 15%		
<b>2 Plus-values</b>			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>	<input type="checkbox"/>
		Pôle de compétitivité, art. 44 <i>undecies</i>	<input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 <i>quaterdecies</i>	<input type="checkbox"/>
		Zone de restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 <i>sexdecies</i>	<input type="checkbox"/>	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 <i>octies A</i>	<input type="checkbox"/>
		Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> <input type="checkbox"/> dans le secteur du logement social, art. 244 <i>quater X</i> <input type="checkbox"/>			
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4</b> (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 <i>quinquies C-1-1</i> ), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom / Adresse	
		N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies C-1-2</i> ), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse	
		N°	
<b>G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Si oui, indication du logiciel utilisé
		COALA	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site <a href="http://www.impots.gouv.fr">www.impots.gouv.fr</a> .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
AUDECCO 6 Rue Falcon BP 30128 33700 MERTIGNAC		Tél: 05 56 97 02 76	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
			Date: 14102019 Lieu: BORDEAUX
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Qualité et nom du signataire: Président Christophe CHARTIER	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature:	

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

IMMERSION SA  
Rapport Financier Annuel  
2018-2019



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						N° 2065 bis-SD									
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)				ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD				2019							
<b>H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS</b>															
Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>		payées par la société elle-même	<b>a</b>	payées par un établissement chargé du service des titres		<b>b</b>									
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>															
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées															
<b>c</b>															
<b>d</b>															
<b>e</b>															
<b>f</b>															
<b>g</b>															
<b>h</b>															
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(3)</sup>															
<b>i</b>															
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI															
<b>j</b>															
Montant des revenus répartis <sup>(4)</sup>						<b>Total (a à h)</b>									
<b>I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>															
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):  * SARL, tous les associés;  * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.											
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées:									
						à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6					
<b>1</b>		<b>2</b>		<b>3</b>		<b>4</b>		<b>5</b>		<b>6</b>		<b>7</b>		<b>8</b>	
<b>J DIVERS</b>															
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre)															
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)															
<b>K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION</b>															
REMUNÉRATIONS						MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%									
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(5)</sup>						MVL T restant à reporter à l'ouverture de l'exercice									
						MVL T imputée sur les PVLT de l'exercice									
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(5)</sup>						MVL T réalisée au cours de l'exercice									
						MVL T restant à reporter									

<b>2019</b>	<b>REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE</b>		<b>2069RCI</b>
Exercice du 01 / 07		au 30 / 06	ou au titre de l'année N
			Néant
		PME au sens communautaire	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)</b>			
		Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
<b>I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE</b>			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	70 055		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
<b>Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)</b>			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		1 167 588	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
<b>II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE</b>			
Crédit d'impôt	Montant		
CIR	143 149		
CIR	80 000		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
<b>PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)</b>			
<b>III - CAS PARTICULIERS</b>			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

## 4. Attestation du Responsable du rapport financier annuel

## Attestation du responsable du rapport financier annuel 2018-2019

Période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 juin 2019

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 22 octobre 2019

Christophe Chartier  
Président Directeur Général

## 5. Rapport général des commissaires aux comptes



## **SA IMMERSION**

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 juin 2019

**SA IMMERSION**

Siège social : 3 Rue Raymond Lavigne –  
33100 BORDEAUX

*Ce rapport contient 6 pages en dehors des comptes annuels annexés  
soumis au visa du commissaire aux comptes*

## **SA IMMERSION**

Société Anonyme au capital de 618.022€

Siège social : 3 Rue Raymond Lavigne – 33100 BORDEAUX

RCS Bordeaux 394 879 308

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 Juin 2019

A l'assemblée générale,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SA IMMERSION relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SA IMMERSION à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous nous sommes assurés de la permanence des méthodes relatives à la valorisation et la dépréciation des stocks et de l'affectation des subventions, et nous avons procédé à des contrôles afin de s'assurer du respect des principes comptables et méthodes d'évaluation.

S'agissant des risques et litiges, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre société pour leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes. Nous nous sommes assurés que les incertitudes éventuelles ou litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures étaient décrits de façon appropriée dans la note « Autres éléments significatifs ».

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par Les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.



Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37 du Code de Commerce.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

### **Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires**

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

#### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un



niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il



conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bordeaux, le 24 octobre 2019

Pour **AUDECA FABRE NOUTARY & ASSOCIES**  
Commissaire aux comptes

Stéphan KONTOWICZ  
Associé, gérant



## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
<i>Actif immobilisé</i>					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	438 289	100 195	338 094	25 628	312 466
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	276 676		276 676	9 000	267 676
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	91 621	81 097	10 524	2 269	8 255
Autres immobilisations corporelles	1 183 832	628 321	555 511	635 587	- 80 076
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	52 056		52 056	52 056	
Prêts					
Autres immobilisations financières	102 365		102 365	102 365	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>2 144 840</b>	<b>809 614</b>	<b>1 335 226</b>	<b>826 905</b>	<b>508 321</b>
<i>Actif circulant</i>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	1 431 979	252 164	1 179 815	746 506	433 309
Avances et acomptes versés sur commandes				555	- 555
Clients et comptes rattachés	2 131 840	458	2 131 382	1 900 337	231 045
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	75 699		75 699	6 925	68 774
. Personnel	2 047		2 047	2 281	- 234
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	390 012		390 012	847 423	- 457 411
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	245 384		245 384	316 716	- 71 332
. Autres	210 856		210 856	782 251	- 571 395
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	324 985		324 985	396 395	- 71 410
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	154 071		154 071	146 176	7 895
<b>TOTAL (II)</b>	<b>4 966 873</b>	<b>252 622</b>	<b>4 714 251</b>	<b>5 145 566</b>	<b>- 431 315</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>7 111 713</b>	<b>1 062 236</b>	<b>6 049 477</b>	<b>5 972 470</b>	<b>77 007</b>

**Bilan (suite)**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>30/06/2019</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>30/06/2018</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 618 022)	618 022	618 022	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 219 689	1 219 689	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	61 802	50 236	11 566
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	294 378		294 378
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-309 963	305 944	- 615 907
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 883 929</b>	<b>2 193 892</b>	<b>- 309 963</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	19 498	29 526	- 10 028
<b>TOTAL (III)</b>	<b>19 498</b>	<b>29 526</b>	<b>- 10 028</b>
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	799 041	872 671	- 73 630
. Découverts, concours bancaires	13 994		13 994
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	87 167	39 828	47 339
. Associés	493	37 044	- 36 551
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 687	- 1 687
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 478 411	1 497 633	- 19 222
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	617 506	340 040	277 466
. Organismes sociaux	274 038	239 001	35 037
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	493 444	470 513	22 931
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	53 057	84 035	- 30 978
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 025	1 621	2 404
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	324 875	164 980	159 895
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>4 146 050</b>	<b>3 749 053</b>	<b>396 997</b>
Écart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>6 049 477</b>	<b>5 972 470</b>	<b>77 007</b>

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>30/06/2019</b> (12 mois)		Exercice précédent <b>30/06/2018</b> (12 mois)	Variation absolue	%	
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	5 349 848		5 349 848	7 294 931	-1 945 083	-26,66
Production vendue biens						
Production vendue services	1 686 071		1 686 071	765 797	920 274	120,17
<b>Chiffres d'affaires Nets</b>	<b>7 035 919</b>		<b>7 035 919</b>	<b>8 060 727</b>	<b>-1 024 808</b>	<b>-12,71</b>
Production stockée						
Production immobilisée			622 265		622 265	N/S
Subventions d'exploitation			529 369	693 726	- 164 357	-23,69
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			261 520	191 919	69 601	36,27
Autres produits			94 657	69 319	25 338	36,55
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>8 543 730</b>	<b>9 015 692</b>	<b>- 471 962</b>	<b>-5,23</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 129 697	4 056 675	73 022	1,80
Variation de stock (marchandises)			-432 533	49 459	- 481 992	974,53
Achats de matières premières et autres approvisionnements			6 516	12 555	- 6 039	-48,10
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			1 546 377	1 374 439	171 938	12,51
Impôts, taxes et versements assimilés			46 503	97 690	- 51 187	-52,40
Salaires et traitements			2 183 303	2 093 967	89 336	4,27
Charges sociales			935 655	860 916	74 739	8,68
Dotations aux amortissements sur immobilisations			139 163	109 066	30 097	27,60
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			252 164	252 940	- 776	-0,31
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			34 700	56 437	- 21 737	-38,52
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>8 841 545</b>	<b>8 964 143</b>	<b>- 122 598</b>	<b>-1,37</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-297 815</b>	<b>51 549</b>	<b>- 349 364</b>	<b>677,73</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (V)</b>						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			18 585	22 439	- 3 854	-17,18
Différences négatives de change			15		15	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>18 600</b>	<b>22 439</b>	<b>- 3 839</b>	<b>-17,11</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-18 600</b>	<b>-22 439</b>	<b>3 839</b>	<b>17,11</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-316 415</b>	<b>29 110</b>	<b>- 345 525</b>	<b>N/S</b>

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/06/2019 (12 mois)	Exercice précédent 30/06/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	25 199	1 451	23 748	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 028		10 028	N/S
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>35 227</b>	<b>1 451</b>	<b>33 776</b>	<b>N/S</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	294 487	119	294 368	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>294 487</b>	<b>119</b>	<b>294 368</b>	<b>N/S</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-259 260</b>	<b>1 332</b>	<b>- 260 592</b>	<b>N/S</b>
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	-265 712	-275 502	9 790	3,55
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>8 578 957</b>	<b>9 017 143</b>	<b>- 438 186</b>	<b>-4,86</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)</b>	<b>8 888 920</b>	<b>8 711 198</b>	<b>177 722</b>	<b>2,04</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-309 963</b>	<b>305 944</b>	<b>- 615 907</b>	<b>201,31</b>
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

## Annexes aux comptes annuels

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2019 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2018 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 6 049 477.17 €.

Le résultat net comptable est une perte de 309 962,80 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/10/2019 par le Conseil d'administration.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au référentiel comptable ANC 2016-07.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
  - Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
  - Stocks de marchandises : ils sont évalués au coût moyen unitaire pondéré.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

### FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La société a engagé des frais de recherche et de développement dans le cadre de projets agréés par l'ANR. Les frais de recherche ont été pour l'essentiel comptabilisés en charges.

Les charges sont couvertes en partie par le crédit d'impôt recherche.

Les frais de développement ont fait l'objet pour la première fois d'une activation en immobilisation (méthode de référence).

La durée d'amortissement a été déterminée par la société et correspond à la durée d'utilisation.

Des précisions sur les subventions, les dépenses de recherche et le CIR ne sont pas présentées en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

### ENGAGEMENT EN MATIERE D'INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La valorisation répond aux critères suivants :

- conditions : départ volontaire à l'âge de 65 ans
- méthode de calcul : probabilité annuelle de départ de 4%, taux d'accroissement des salaires de 2%, calcul effectué charges sociales incluses.

Au 30/06/2019, l'engagement en matière d'indemnités de fin de carrière s'élève à 205 206 euros.

Cet engagement ne fait pas l'objet d'une provision.

## AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### **COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont de 36 398 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de recherche et d'innovation.

### **AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS**

Le jugement, suite à un contentieux datant de 2015 a été rendu le 25.06.2019. Le résultat exceptionnel est la conséquence de ce contentieux en majeure partie.

### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Néant

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### *Actif immobilisé*

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 144 840

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	89 700	625 265		714 965
Immobilisations corporelles	1 253 234	22 220		1 275 454
Immobilisations financières	154 421			154 421
<b>TOTAL</b>	<b>1 497 355</b>	<b>647 485</b>		<b>2 144 840</b>

Amortissements et provisions d'actif = 809 614

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	55 072	45 124		100 195
Immobilisations corporelles	615 379	94 040		709 419
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>670 450</b>	<b>139 163</b>		<b>809 614</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Licences, droits, logiciels	438 289	100 195	338 094	de 1 à 5 ans
Matériel & outillage industrie	91 621	81 097	10 524	de 1 à 10 ans
Installation & agencements	889 033	411 015	478 017	de 3 à 25 ans
Matériel de transport	80 599	50 599	30 000	4 ans
Matériel bureau & info.	162 231	138 326	23 906	de 2 à 5 ans
Mobilier	51 969	28 382	23 588	de 2 à 10 ans
Immobilisations incorp en cours	276 676	0	276 676	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>1 990 419</b>	<b>809 614</b>	<b>1 180 805</b>	

*Etat des créances = 3 312 274*

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	102 365		102 365
Actif circulant & charges d'avance	3 209 909	3 209 909	
<b>TOTAL</b>	<b>3 312 274</b>	<b>3 209 909</b>	<b>102 365</b>

*Provisions pour dépréciation = 252 622*

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	252 940	252 164	252 940		252 164
Comptes de tiers	458				458
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>	<b>253 398</b>	<b>252 164</b>	<b>252 940</b>		<b>252 622</b>

*Produits à recevoir par postes du bilan = 804 509*

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	801 085
Autres créances	3 424
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>804 509</b>

## Annexes aux comptes annuels (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

*Capital social = 618 022*

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1236044	0,50	618 022
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>1236044</b>	<b>0,50</b>	<b>618 022</b>

*Provisions = 19 498*

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	29 526		10 028		19 498
<b>TOTAL</b>	<b>29 526</b>		<b>10 028</b>		<b>19 498</b>

*Etat des dettes = 4 146 050*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	813 034	285 115	527 920	
Dettes financières diverses	87 660	87 660		
Fournisseurs	1 478 411	1 478 411		
Dettes fiscales & sociales	1 438 046	1 438 046		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	4 025	4 025		
Produits constatés d'avance	324 875	324 875		
<b>TOTAL</b>	<b>4 146 050</b>	<b>3 618 131</b>	<b>527 920</b>	

*Charges à payer par postes du bilan = 895 937*

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	199
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	255 838
Dettes fiscales & sociales	639 900
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>895 937</b>

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### Ventilation du chiffre d'affaires = 7 035 919

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	5 349 848	76,04 %
Prestations de services	1 665 661	23,67 %
Produits des activités annexes	20 410	0,29 %
<b>TOTAL</b>	<b>7 035 919</b>	<b>100,00 %</b>

#### Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## AUTRES INFORMATIONS

#### Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

#### Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
<b>TOTAL</b>	<b>6 000</b>

#### Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	31	
Agents de maîtrise & techniciens	13	
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>0</b>

***Dettes garanties par des sûretés réelles***

Avals, cautions et garanties de Christophe CHARTIER auprès des banques pour 869 000 euros.  
Hypothèque sur bureaux apportés par la sci feaugas.

***Autres informations complémentaires***

DEPENSES DE RECHERCHE, CIR et SUBVENTIONS :

Des précisions sur les subventions, les dépenses de recherche et le CIR ne sont pas présentées en raison du préjudice grave qui pourrait résulter de leur divulgation.

CONTROLE FISCAL :

Un avis de vérification de comptabilité a été adressé à la société en date du 12 mai 2015.

Ce dernier porte sur les exercices clos les 30/06/2012, 30/06/2013,30/06/2014 et a débuté le 27 mai 2015.

Le contrôle est achevé et le redressement établi par l'administration fiscale s'élève à 159 268 euros.

La société immersion conteste le montant du redressement et estime le risque réel à 29 526 euros, somme qui a fait l'objet d'une provision dans les comptes du 30 juin 2016.

A la clôture une reprise de provision de 10 028 euros correspondant aux redressements CIR de 2011 à 2013 a été comptabilisée.

Le redressement s'élève donc à 149 240 euros et la provision pour impôt à 19 498 euros.

**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

*Produits à recevoir = 804 509*

<b>Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Clients - factures à établir( 41810000000 )	801 085
<b>TOTAL</b>	<b>801 085</b>

<b>Produits à recevoir sur autres créances</b>	<b>Montant</b>
Divers-produits à recevoir( 46870000000 )	3 424
<b>TOTAL</b>	<b>3 424</b>

*Charges à payer = 895 937*

<b>Emprunts &amp; dettes auprès des étab. De crédit</b>	<b>Montant</b>
Intérêts courus sur emprunt( 16884000000 )	199
<b>TOTAL</b>	<b>199</b>

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Fournisseurs - fac. non parvenues( 40810000000 )	255 838
<b>TOTAL</b>	<b>255 838</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Personnel - congés payés( 42820000000 )	205 756
Personnel - autres charges à payer( 42860000000 )	281 204
Chg sociales sur congés payés( 43820000000 )	83 629
Autres chg sociales à payer( 43860000000 )	38 280
Etat - chg à payer( 44860000000 )	31 031
<b>TOTAL</b>	<b>639 900</b>

## Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières	64 500		
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés	60 000		
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 000		
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

## 6. Rapport spécial des commissaires aux comptes



## **SA IMMERSION**

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Exercice clos le 30 juin 2019

**SA IMMERSION**

Siège social : 3 Rue Raymond Lavigne –  
33100 - BORDEAUX

## **SA IMMERSION**

Société Anonyme au capital de 618.022€

Siège social : 3 Rue Raymond Lavigne – 33100 BORDEAUX

RCS Bordeaux 394 879 308

## **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2019

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



## **CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

## **CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

---

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

**I - Personne concernée :** Monsieur Christophe CHARTIER, Président-Directeur Général de la SA IMMERSION,  
Gérant et associé de la SCI FEAUGAS et de la SCI YOL

**1 - Nature et objet :** Contrat de bail commercial avec la SCI FEAUGAS

### Modalités :

Un contrat de bail commercial a été conclu le 31 décembre 2013 entre la Société et la SCI FEAUGAS dont Monsieur Christophe CHARTIER est le gérant pour la location d'un local d'exploitation de 1.400 mètres carré, sis au 3-5 rue Raymond Lavigne à Bordeaux (33100).

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019, la SA IMMERSION a versé à la SCI FEAUGAS un montant global de 120.000 euros au titre de cette convention.

Ce contrat de bail permet à la Société de bénéficier de locaux à des conditions favorables en termes de loyers en échange de la prise en charge par la Société des dépenses d'entretien. A ce titre la Société a pris en charge des dépenses d'entretien au cours du dernier exercice d'un montant de 7.339 euros.



## **2 - Nature et objet** : Convention de location avec la SCI YOL

### Modalités :

Une convention de location a été conclue le 20 octobre 2003 entre la Société et la SCI YOL dont Monsieur Christophe CHARTIER est le gérant pour la location d'un local de 40 mètres carré sis au 40 rue Marcel Yol à VANVES (92170).

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2019, la SA IMMERSION a versé à la SCI YOL un montant global de 12.594 euros au titre de cette convention.

Ce contrat de location permet à la Société de bénéficier de locaux à des conditions favorables en termes de loyers en échange de la prise en charge par la Société des dépenses d'entretien.

## **3 - Nature et objet** : Convention de compte courant d'associé

### Modalités :

Une convention de compte courant d'associé a été conclue entre la société IMMERSION et Monsieur Christophe CHARTIER.

Au 30 juin 2019 le solde de ce compte correspond à un solde créditeur de 19.55 euros.

Ce compte n'est pas rémunéré.



II - **Personne concernée** : Monsieur CLAVERIE Guillaume

**Nature et objet** : Convention de compte courant d'associé

**Modalités** :

Une convention de compte courant d'associé a été conclue entre la société IMMERSION et Monsieur Guillaume CLAVERIE.

Au 30 juin 2019, le solde de ce compte correspond à un solde créditeur de 473,22 euros.

Ce compte n'est pas rémunéré.

Bordeaux, le 24 octobre 2019

Pour **AUDECA FABRE NOUTARY & ASSOCIES**  
Commissaire aux comptes

Stéphan KONTOWICZ  
Associé, gérant

